

Charte de la demi-pension

CHARTE DE LA DEMI-PENSION

Le repas doit être un moment de détente pour tous. Pour cela, certaines règles sont incontournables :

- Présenter sa carte à chaque passage au self. L'oubli de la carte entraîne un passage au self en fin de service.
- Respecter l'ordre de passage. Les élèves participant à des clubs devront présenter leur carte de club en plus de la carte de cantine.
- Parler de façon respectueuse au personnel de service, aux surveillants et à ses camarades.
- Ne pas courir ni changer de place dans le réfectoire.
- Manger proprement, en évitant de salir la table et de jeter de la nourriture par terre.
- Ne pas faire d'aller et de retour pour remplir son verre.
- Ne pas gaspiller les aliments en ne prenant que ce qui est nécessaire.
- Le micro-onde est à la disposition des élèves pour réchauffer leur plat et non pour faire brûler du pain ou du fromage.
- Aucune nourriture ne doit sortir du réfectoire.
- Le repas terminé, débarrasser son plateau en mettant les couverts dans les corbeilles prévues à cet effet et en vidant son verre d'eau avant de le déposer dans le panier.

TOUTE INFRACTION A LA CHARTE SERA SANCTIONNÉE.